

BULLETIN OFFICIEL DES ARMÉES



Édition Chronologique n° 18 du 27 avril 2017

**PARTIE TEMPORAIRE
État-Major des Armées (EMA)**

Texte 21

CIRCULAIRE N° 505411/DEF/DCSSA/RH/PF2R

relative à l'ouverture au titre de l'année 2017 d'un concours de sélection militaire en vue d'une admission en école de formation des infirmiers anesthésistes, cycle 2018-2020.

Du 28 mars 2017

DIRECTION CENTRALE DU SERVICE DE SANTÉ DES ARMÉES : *sous-direction « ressources humaines » ; bureau « politique de formation, recrutement et reconversion ».*

CIRCULAIRE N° 505411/DEF/DCSSA/RH/PF2R relative à l'ouverture au titre de l'année 2017 d'un concours de sélection militaire en vue d'une admission en école de formation des infirmiers anesthésistes, cycle 2018-2020.

Du 28 mars 2017

NOR D E F E 1 7 5 0 6 0 2 C

Références :

Code de la défense.

Décret n° 2002-1490 du 20 décembre 2002 (JO du 24, p. 21519 ; BOC, 2003, p. 488 ; BOEM 511-2.2.1.1) modifié.

Arrêté du 23 juillet 2012 (n.i. BO ; JO n° 175 du 29 juillet 2012, texte n° 6) modifié.

Arrêté du 18 août 2016 (JO n° 199 du 27 août 2016, texte n° 15 ; signalé au BOC 41/2016 ; BOEM 200.3.1).

Instruction n° 501380/DEF/DCSSA/RH/PF2R du 21 janvier 2014 (BOC n° 7 du 7 février 2014, texte 11 ; BOEM 511-2.4.2.1).

Décision du 17 octobre 2016 (n.i. BO ; JO n° 245 du 20 octobre 2016, texte n° 37).

Pièce(s) Jointe(s) :

Une annexe.

Référence de publication : BOC n° 18 du 27 avril 2017, texte 21.

1. GÉNÉRALITÉS.

Un concours de sélection militaire permettant aux militaires infirmiers techniciens des hôpitaux des armées (MITHA) l'accès au cycle de formation au diplôme d'État d'infirmier anesthésiste, sera organisé en 2017 au titre du cycle 2018-2020.

Le nombre de candidats sélectionnés pour présenter le concours d'entrée en institut de formation des infirmiers anesthésistes est fixé à 16, dont 1 pour servir au sein des forces sous-marines.

Le nombre de formations au diplôme d'État d'infirmier anesthésiste qui seront financées par le service de santé des armées (SSA) pour les infirmiers appelés à servir dans les organismes du SSA et le nombre de formations financées pour ceux qui serviront à bord des sous-marins est fixé à 3 au maximum.

La commission centrale de sélection militaire se tiendra le 13 juin 2017.

2. TRANSMISSION DES DOSSIERS DE CANDIDATURE.

Les dossiers de candidature établis conformément aux dispositions de l'instruction de référence, seront adressés aux organismes de rattachement pour le 5 mai 2017, terme de rigueur. Tout dossier incomplet sera rejeté.

3. PUBLICATION.

La présente circulaire fera l'objet d'une publication au *Bulletin officiel des armées*.

Pour le ministre de la défense et par délégation :

*Le médecin général,
sous-directeur « ressources humaines »,*

Serge CUEFF.

(A) n.i. BO ; JO n° 175 du 29 juillet 2012, texte n° 6.

(B) n.i. BO ; JO n° 245 du 20 octobre 2016, texte n° 37.

ANNEXE.
**LISTE DES INSTITUTS DE FORMATION AU DIPLÔME D'ÉTAT D'INFIRMIER
ANESTHÉSISTE.**

HIA CONCERNÉS.	INSTITUTS DE FORMATION.
HIA ROBERT PICQUÉ.	Centre hospitalier universitaire (CHU) de Bordeaux Centre hospitalier Montperrin – rue Francisco Ferrer 33076 Bordeaux cedex
	École régionale d'infirmiers anesthésistes 2 rue de la Milètrie 4e étage Institut Régional de Formation des Professionnels de santé (IRFPS) 86021 Poitiers
	Institut d'infirmiers anesthésistes Pôle régional d'enseignement et de formation aux métiers de la santé (PREFMS) 74, Voie du TOEC - TSA 40031 - 31059 Toulouse cedex 9 Tél. : 05 61 32 40 90
HIA LEGOUEST.	CHU de Nancy Rue du Morvan 54511 Vandoeuvre les Nancy
	CHU Dijon Bourgogne Site de l'hôpital du Bocage - École d'infirmier anesthésiste diplômé d'état (IADE) 12 Boulevard Maréchal de Lattre de Tassigny BP 77908 - 21079 Dijon cedex
	École d'Infirmiers Anesthésistes Institut régional de formation Saint-Marc 6, rue Saint-Marc 67000 Strasbourg
HIA DESGENETTES.	Hospices civils de Lyon 1, avenue Georges Clemenceau 69565 – Saint-Genis-Laval
	Ecole d'IADE – Clermont Ferrand 1, Boulevard Winston Churchill BP 69 63003 Clermont-Ferrand
	IRFSS Croix-rouge française de Grenoble Institut Saint-Martin 66, Avenue Rhin et Danube 38100 Grenoble
HIA SAINTE-ANNE HIA LAVERAN.	École d'IADE – Centre Hospitalier Régional Universitaire (CHRU) de Montpellier 1146 avenue du Père Soulas 34295 Montpellier cedex 5
	Assistance publique - Hôpitaux de Marseille (AP-HM) 416 Chemin de la Madrague-ville 13014 Marseille cedex 15
	École IADE CHU de Nice - Fondation Bellet 10 avenue Banco 06300 Nice
HIA CLERMONT-TONNERRE.	CHRU de Tours - École IADE 2, boulevard Tonnellé 37044 Tours cedex 9
	Instituts de Formation en Soins Infirmiers - Département des instituts de formation 50, route de Saint-Sébastien 44093 Nantes cedex 1
	CHRU de Brest Site de la Cavale Blanche – boulevard Tanguy Prigent

	29609 Brest
	École d'infirmiers anesthésistes Centre hospitalier de Rennes 2 rue Henri le Guilloux 35033 Rennes cedex 9
HIA PARISIENS.	Assistance publique - Hôpitaux de Paris (AP-HP) Hôpital de la Pitié Salpêtrière - 47 boulevard de l'hôpital 75651 Paris cedex 13.
	Centre hospitalier intercommunal (CHI) de Poissy saint germain École régionale des infirmiers anesthésistes CS 73083 – 78303 Poissy cedex
	Institut formation interhospitalier Théodore Simon 3 avenue Jean Jaurès 93331 Neuilly-sur-Marne